

Question écrite du 26 janvier 2022 de M. Eric Bertinat: «En 2000 puis en 2020, quelles étaient les dimensions du réseau routier communal dévolues aux transports privés?»

Je reviens sur ma question écrite du 3 octobre 2018 (QE-511), qui était la suivante: «Entre 1998 et 2018, comment a évolué en mètres carrés et en kilomètres le réseau communal ouvert à la circulation individuelle motorisée?».

La réponse du Conseil administratif, en mars 2020 (presque une année et demie après le dépôt de ma question écrite) fut: «Entre 1998 et 2018, environ 4,3 km de rues ont été piétonnisées, généralement avec accès aux cycles, pour une surface d'environ 58 000 m². La longueur du réseau routier communal est de 209 km.»

A l'heure des «axes forts» pour les cyclistes pressés et autres projets privilégiant la mobilité douce et les transports publics, je reviens une deuxième fois pour une réponse précise, ne se bornant pas aux seules rues piétonnisées.

Ainsi, je ne sais toujours pas combien de kilomètres de voies de bus et de pistes cyclables ont été réalisées entre 1998 et 2018, ni combien de voies de circulation voitures ont été supprimées pour faire place à ces nouvelles voies.

Sur la base des 209 km de réseau routier communal, en considérant que 33% de ces kilomètres correspondraient à des rues ayant deux voies de circulation et que 50% de celles-ci ont été réduites à une voie, la seconde ayant été convertie en voie de bus ou piste cyclable, nous aurions perdu 15 à 17% de réseau sans compter les rues piétonnes et les grands axes pénétrants du type route de Chancy, les quais ou la route de Malagnou.

On peut donc sans grand risque tabler sur une baisse d'au moins 20% des voies carrossables depuis le début du XX^e siècle alors que le nombre de véhicules immatriculés ne cesse d'augmenter:

- Voitures en circulation en 2000 = 267 668
- Voitures en circulation en 2010 = 287 721
- Voitures en circulation en 2020 = 305 052

(Source: Office cantonal de la statistique – OCSTAT)

Après ces quelques précisions, je reformule ainsi ma question: en 2000, puis en 2020, quelles étaient les dimensions du réseau routier communal dévolues aux transports privés?